#### **REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT** 

23 (CREUSE)

### DELIBERATION N° DE\_131219\_4

#### DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

## Nombre de conseillers

Membres	10
Présents	07
Représentés	02
Votants	09
Exprimés	09
Pour	09
Contre	00

Séance du 13 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le treize décembre, à **19 heures**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

**Etaient présents**: M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Julien MOURLON, M. Jacques GALLAND, Mme Michèle ALOUCHY, M. Frédéric DUPLEIX

<u>Pouvoirs</u>: M. Jean-Marie BERTRAND a donné pouvoir à M. Alain BUJADOUX, Mme Michèle TIXIER a donné pouvoir à Mme Isabelle CARTON

Excusés :

Absents: M. Pascal REDON

Date de convocation 07 décembre 2019

Mme Isabelle CARTON a été nommée secrétaire de séance

# **Objet**: Remplacement photocopieur

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la société REX ROTARY va remplacer l'actuel photocopieur.

Le nouveau loyer de location s'élève à 205 € HT par trimestre. Le marché est signé pour une durée de 63 mois soit 15.75 trimestres. Le coût total de la dépense est estimé à 3 228.75 €HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le remplacement du photocopieur pour un montant de 205 € HT par trimestre, soit une dépense totale, pour 63 mois, estimée à 3 228.75 €HT
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces à intervenir